



Science sans prescience n'est que ruine...

L'Assemblée générale de l'ONU a entériné le 25 septembre 2015 le document final [1] du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 : « *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030* ». Ce programme, pour le moins ambitieux, est considéré comme un « plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité ». Les 17 objectifs de développement durable et les 169 cibles qu'il énonce concilient les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale.

Vaste programme pour reprendre la formule d'un illustre contemporain de cette organisation, où les États membres sont encouragés à élaborer dans les meilleurs délais des initiatives nationales ambitieuses dans l'optique de la mise en œuvre globale du programme. L'Assemblée générale incite également les États membres à procéder à des examens réguliers et sans exclusive des progrès accomplis. Elle recommande aussi la mise à contribution des parlements nationaux et d'autres institutions.

Un programme dont la machinerie est en place depuis le 1^{er} janvier 2016. Elle a conduit l'UNESCO, qui assure le secrétariat du Conseil consultatif scientifique auprès du Secrétaire général de l'ONU [2], à établir un rapport sur « L'avenir de la consultation scientifique pour les Nations Unies » [3]. Le résumé exécutif présente dix conclusions principales et recommandations dont on peut extraire :

- la nature universelle et publique de la science qui mérite d'être davantage valorisée, exploitée plus largement, et utilisée efficacement par les décideurs à tous les niveaux ;
- son rôle déterminant dans la résolution des défis mondiaux les plus urgents, si elle est utilisée à son plein potentiel ;
- son intégration à tous les débats sur les politiques, et non pas être un complément ;
- son rôle clé dans la réalisation des 17 objectifs de développement durable évoqués plus haut.

L'UNESCO n'étant qu'à quelques encablures de l'Assemblée nationale, la lecture de ce rapport a peut-être inspiré un groupe de députés à soumettre une proposition de résolution « *sur les sciences et le progrès dans la République* » [4], dont on peut retenir la conclusion : « *La République a besoin de savants* », mais aussi extraire de l'exposé des motifs : « [...] *la rationalité et l'objectivité, héritages de la philosophie des Lumières, s'opposent-elles désormais au relativisme, une idéologie qui conteste l'idée même de progrès et impose ses vues à force d'amalgames, d'anathèmes, voire d'actions violentes. Au-delà, c'est l'existence même de la démocratie qui est menacée si nos scientifiques et nos ingénieurs ne peuvent s'exprimer et être écoutés dans leur rôle d'expertise au prétexte que leurs avis ne constituent que des opinions parmi d'autres.* »

Cette résolution [5] a été adoptée le 21 février 2017 : qu'en adviendra-t-il ? Elle rappelle que la science est le vecteur incontournable de l'innovation, essentielle au développement de l'économie et de l'emploi dans les sociétés développées, et suggère le renforcement du rôle de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) [6] dans l'élaboration et le suivi des politiques qui impliquent la science ou ses applications. Elle invite aussi le gouvernement, entre autres :

- à veiller à la qualité des enseignements scientifiques dispensés au collège et au lycée, et à encourager une plus grande interaction entre enseignements en sciences technologiques et en sciences humaines ;

- à suivre davantage les travaux et les recommandations des Académies, tant dans les domaines de l'enseignement que dans ceux de la décision politique ;

- à mettre en avant des stratégies de communication et de débats avec les citoyens adaptées à l'évaluation et à la gestion des risques technologiques ;

- à inciter les chaînes de télévision et les stations de radio du service public à renforcer l'offre d'émissions scientifiques, en particulier aux heures de plus grande écoute.

Comme le soulignait Gilberte Chambaud, présidente de la Société Chimique de France, dans son éditorial du mois de mars, en amont de l'innovation est la recherche fondamentale, pourvoyeuse de nouveaux concepts, idées et inventions. Le rapport de l'UNESCO ne cite pas la France parmi la douzaine de pays employant plus de 2,5 % de leur produit intérieur brut à la recherche et au développement. Les programmes des onze candidats à la présidence de la République, à l'exception de deux d'entre eux citant explicitement l'enseignement supérieur et la recherche, ne répondent guère aux recommandations évoquées plus haut... Or la France a des atouts que l'on observe bien en analysant sa participation aux appels d'offres du Conseil européen de la recherche (ERC) qui fête ses dix ans [7]. Même si elle n'est que troisième par le nombre total de bourses attribuées (903), après le Royaume-Uni (1 526) et l'Allemagne (1 058), elle serait devancée par les Pays-Bas (638) et la Suisse (500) si l'on tenait compte des populations respectives : quatre pays qui allouent directement des subventions importantes, analogues aux « starting grants » et « advanced grants ». Comme le rappelle Bruno Chaudret dans l'éditorial du dernier numéro du *Journal du CNRS* [8] : « *Ce n'est pas le modèle dominant en France* ». Toutefois, alors qu'ils déposent deux fois moins de projets que leurs collègues britanniques, les chercheurs français ont un taux de succès à l'ERC supérieur (15,6 vs. 13,8 %). Tous niveaux confondus, les chercheurs français se distinguent également par des taux de succès qui dépassent 20 % en informatique, sciences cognitives, biologie de la santé et ses applications, ingénierie des systèmes, économie. Mais la chimie, quant à elle, en est loin... Il y a encore des efforts à faire : le CNRS s'y emploie. S'il compte 360 lauréats ERC depuis 2007 (dont 83 lauréates), il vient d'ouvrir un site portail bilingue tourné vers la communauté scientifique française et internationale qui permet d'encourager et d'accompagner les chercheurs désirant postuler à l'ERC [9].

Bref, mobilisons-nous : le monde a besoin de savants, et encore plus de chimistes, puisque tout est chimie !

Igor Tkatchenko

[1] www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&referer=english/&Lang=F

[2] <http://fr.unesco.org/un-sab/content/le-conseil-consultatif-scientifique-aupres-du-secrtaire-general-des-nations-unies>

[3] <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002458/245831f.pdf>

[4] www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/propositions/pion4215.pdf

[5] www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/ta/ta0926.pdf

[6] https://fr.wikipedia.org/wiki/Office_parlementaire_d'evaluation_des_choix_scientifiques_et_technologiques

[7] <https://erc.europa.eu/news/ten-years-european-research-council-european-success-story>

[8] https://lejournal.cnrs.fr/sites/default/files/numeros_papier/jdc287_complet_bd3.pdf

[9] <http://erc.cnrs.fr>